

**Maison neuve T3
(2 chambres)**

dès **133 000 €***

*Chaque maison bénéficie de belles surfaces à vivre,
d'un jardin et de 2 stationnements privés.*

De construction traditionnelle avec :

- > *des matériaux de qualité,*
- > *des équipements performants qui vous permettront de maîtriser vos charges,*
- > *une conception architecturale qui favorise un éclairage naturel tout au long de la journée.*

Chaque maison est organisée :

- > *autour d'un beau séjour lumineux qui communique sur le jardin et s'ouvre sur une grande cuisine,*
- > *avec une partie nuit indépendante.*

Des prestations qualitatives pour une maison :

- > *prête à vivre : avec toutes les finitions intérieures et extérieures - dont choix carrelage, faïence et revêtement de sol stratifié dans la gamme proposée,*
- > *adaptable aux personnes à mobilité réduite.*

*133 000 € : prix maison T3 (lot D1) - Sous condition d'obtention des subventions de la Ville d'Amiens et d'Amiens Métropole versées à l'opérateur.

Photos non contractuelles.



AMIENS RENANCOURT

Villa Verde

Maison T3 (plain-pied)



des prestations optimales pour votre confort

- Performance énergétique RT 2012 pour une meilleure maîtrise de vos consommations
- Chaudière individuelle au gaz de ville
- Production d'eau chaude sanitaire par ballon thermo-dynamique
- Porte d'entrée à serrure trois points
- Menuiseries extérieures double vitrage PVC
- Volets roulants sur toutes les menuiseries RDC, motorisés dans le séjour et la cuisine
- Éclairage naturel dans toutes les pièces de vie
- Carrelage, faïence et revêtement de sol stratifié au choix dans la gamme proposée
- Jardin engazonné clos avec haie végétale et abri de jardin
- 2 stationnements privatifs dont 1 couvert sur chaque parcelle

des avantages uniques*



Fortes subventions pour vous aider à devenir propriétaire



Frais de notaire réduits et TVA à taux réduit



Exonération de taxe foncière pendant 15 ans



Achat sécurisé avec garanties renforcées

EXEMPLE DE SUBVENTION** :

Maison T3 (lot D1) : **20 769 €**

* Dispositif Location-Accession soumis à conditions réglementaires. Loi 84-595 du 12 juillet 1984. Vérifiez votre éligibilité auprès de notre conseillère.

** Sous condition d'obtention des subventions de la Ville d'Amiens et d'Amiens Métropole versées à l'opérateur.



PLAN DE SITUATION

